

Procès verbal

Le jeudi 09 juillet 2026 à 18 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 01 juillet 2026, s'est réunie sous la présidence de Louis RICARD.

Secrétaire de la séance : Cathy RIGOBERT

Présents : Louis RICARD, Martine ESQUIVE, Jean-Louis SANS, Cathy RIGOBERT, Laurence BOHIC

Représentés :

Absents et excusés : Annie CAMPASSENS, Michel POUJON

Ordre du jour :

- Travaux église
- Travaux divers (Mairie - Consaterre - Voirie)
- Commission Communale des Impôts directs
- Reversement suite à dissolution du Comité des fêtes
- Questions diverses

Délibérations du conseil :

Reversement suite à dissolution du Comité des fêtes d'Estensan (N° DE_2026_037)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Comité des fêtes d'Estensan, suite à sa dissolution a reversé le solde de son compte bancaire à la Commune.

A la clôture de ce compte, le solde était de 193.09 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le reversement de cette somme de 193.09 € au budget communal.

Délibération : adoptée

Informations et questions diverses :

- La DGFIP a désignée les commissaires de la CCID (Commission Communale des Impôts Directs).
- Les travaux de peinture des menuiseries de l'église et de la Mairie doivent débiter bientôt.
- Un nouveau devis pour la cabane de Consaterre a été demandé par l'architecte pour que ces travaux entrent dans l'enveloppe financière prévue par la Commune.
- Les travaux de goudronnage dans le village auront lieu en 2027.
- Le Maire rappelle que la Commune a adhéré à Panneau Pocket.

La séance est levée à 19h30.

Louis RICARD
Président de séance



Cathy RIGOBERT
Secrétaire de séance